



TRANSITIONS N° 11



Le foyer rural en route vers l'efficacité énergétique

Le foyer rural est un lieu de vie central pour la commune : il accueille de nombreuses associations au rez-de-chaussée et, à l'étage, des hébergements pour les groupes et les randonneurs.

Mais ce bâtiment, construit à une époque où l'énergie semblait inépuisable, souffrait d'une isolation médiocre et d'importants problèmes d'humidité. Ceci se traduit aujourd'hui par des consommations électriques élevées.

Afin de garantir la pérennité du bâtiment à moyen terme et un meilleur confort de ses utilisateurs, la commune a fait le choix d'une rénovation énergétique ambitieuse.

Le chantier repose, en premier lieu, sur une **isolation thermique par l'extérieur**. Cette technique est particulièrement efficace pour traiter les ponts thermiques et assurer une isolation homogène de la construction. Ceci se traduit par une amélioration de l'efficacité énergétique et une réduction des besoins en chauffage.

En outre, cette méthode permet de conserver l'intégralité de la surface intérieure.

En intérieur, après piquage des enduits, un **enduit chaux-chanvre** sera appliqué : ce matériau naturel combine régulation de l'humidité, confort thermique et réduction de l'empreinte carbone.

La **ventilation** sera entièrement repensée avec une VMC double flux dans les zones fréquentées, permettant de récupérer la chaleur de l'air extrait, et une VMC simple flux adaptée aux espaces moins utilisés.

L'intégralité des **huisseries** extérieures sera renouvelée afin de bénéficier de modèles plus performants.

Enfin, de nouveaux radiateurs et une **gestion technique du bâtiment** permettront de suivre en temps réel les consommations et d'optimiser le chauffage et la ventilation selon l'usage réel des locaux.

Ces choix peuvent paraître ambitieux sur le court terme, mais ils sont stratégiques : moins de pertes d'énergie, un confort accru pour les usagers, un recours limité aux énergies fossiles et, à terme, des économies budgétaires substantielles.

Le foyer rural restera ainsi non seulement le lieu de convivialité de la commune, mais aussi un exemple concret de transition énergétique réussie au cœur de la commune



Des nouvelles de notre maternité de chauves-souris

Chaque été, à la tombée de la nuit les abords de l'église offrent un spectacle discret mais fascinant : celui d'une colonie d'oreillards.

Nous avons pu observer leurs sorties au crépuscule et compté **une cinquantaine d'individus, signe d'une colonie de belle taille.**

Mais que se passe-t-il exactement dans ces lieux de reproduction ? Ce n'est pas un hasard si la colonie s'est installée dans les combles : les chauves-souris cherchent des lieux calmes, sombres et protégés, où la température reste stable.

Pendant le printemps et l'été, **les femelles se regroupent entre elles et forment ce qu'on appelle une maternité.** Les mâles, eux, vivent à part, parfois solitaires ou en petits groupes.

Dans cette maternité, chaque femelle est fécondée depuis l'automne précédent. La gestation dure plusieurs semaines, et la mise bas a lieu généralement en juin.

Contrairement aux rongeurs, les chauves-souris n'ont qu'un seul petit par an. C'est un investissement énorme : le nouveau-né naît aveugle, sans poils, totalement dépendant.

La colonie assure une certaine sécurité : la chaleur collective facilite la croissance des jeunes et le groupe réduit les risques de prédation.

On peut observer les mères lorsqu'elles sortent chasser à la tombée de la nuit, principalement des papillons de nuit, moustiques ou petits coléoptères. Pendant ces heures, les petits restent regroupés dans

la colonie. À leur retour, chaque femelle reconnaît son petit grâce à l'odeur et aux cris.
Vers six semaines, les jeunes commencent à voler seuls et à s'émanciper. **La colonie se disperse alors peu à peu à la fin de l'été.**

La présence d'une maternité d'oreillard est un signe de **bonne santé écologique locale**. Ces animaux discrets sont protégés par la loi, et leur tranquillité est essentielle à leur survie.

Comment cohabiter avec une colonie de chauves-souris ?

- **Ne pas les déranger** : éviter d'entrer dans l'espace de la maternité pendant l'été, surtout en juin-juillet, période de mise bas et d'élevage des jeunes.
- **Pas de produits chimiques** : les chauves-souris sont sensibles aux traitements (insecticides, produits de bois) qui peuvent empoisonner la colonie.
- **Accepter quelques traces** : leurs déjections (guano) sont inoffensives et même utiles au jardin comme fertilisant.
- **Ne pas intervenir en été** : si des travaux doivent être réalisés, mieux vaut intervenir à l'automne ou en hiver, une fois la colonie dispersée.
- **Observer à distance** : les sorties crépusculaires offrent un spectacle discret et impressionnant, sans avoir besoin de s'approcher du gîte.

Préserver une maternité, c'est garantir que les jeunes chauves-souris deviendront à leur tour de précieuses alliées contre les moustiques et autres insectes.



Le faucon crécerelle, champion du « vol du Saint esprit »

Qui n'a jamais levé les yeux pour voir un oiseau stationnaire dans le ciel, ailes battantes, scrutant le sol ? **C'est le faucon crécerelle**, petit rapace commun de nos campagnes. Il pratique le « **vol sur place** », appelé « **vol du Saint-Esprit** », pour mieux repérer rongeurs, lézards ou gros insectes dans les champs et les talus.

En Bretagne, on le trouve toute l'année aussi bien le long du littoral que dans les terres agricoles.

De **la taille d'un gros pigeon**, le faucon crécerelle a un manteau **roux tacheté de noir**, avec le bout des ailes noirâtre. Le dessous des ailes et le poitrail sont de couleur crème moucheté de noir.

Au printemps et en début d'été, les couples nichent. Contrairement à d'autres rapaces, **le crécerelle n'aménage pas son propre nid** : il occupe souvent une cavité dans un bâtiment, un clocher, ou même un ancien nid de corvidé.

Les poussins y restent plusieurs semaines, nourris par les allers-retours incessants des parents.

En cette fin d'été, les jeunes faucons, récemment envolés, apprennent à chasser seuls et à pratiquer l'art du vol stationnaire, si caractéristique de l'espèce. Puis, ils s'éloigneront peu à peu du territoire parental.

Ce rapace joue un rôle précieux dans l'équilibre des campagnes : **un couple peut capturer plusieurs milliers de petits rongeurs par an**, contribuant ainsi naturellement à limiter leur prolifération. **Sa présence est donc une aide bienvenue pour les agriculteurs, car elle évite le recours aux produits chimiques.**

Pour favoriser son installation, il **convient de préserver les haies, les talus, et de maintenir des zones herbeuses où abondent les proies**. L'installation de nichoirs en hauteur, sur un bâtiment ou un arbre isolé, peut aussi compenser la disparition des cavités naturelles.

Mais comme beaucoup d'espèces, il souffre de la raréfaction des cavités et de l'uniformisation des paysages.

Préserver des zones de friches, des haies et des bâtiments anciens, c'est aussi offrir un avenir à ce rapace familier de nos ciels bretons.

LES SOLUTIONS
pour limiter la prédation du chien
et protéger la petite faune sauvage

RAMASSER LES DEJECTIONS
Des traces de vermifuge peuvent s'y trouver et avoir un impact mortel sur les populations d'insectes

CRÉER DES ZONES REFUGES DANS VOTRE JARDIN
Des herbes hautes, haies, tas de bois... pour protéger la petite faune sauvage

CONSULTER UN COMPORTEMENTALISTE CANIN
Qui vous aidera à mieux comprendre les besoins de votre chien

PROPOSER DES JEUX EN BALADE
Cela augmentera votre lien avec votre animal, et évitera qu'il ne s'intéresse à la faune environnante

CLÔTURER VOTRE JARDIN
Cela évite qu'il aille vagabonder dans les jardins environnants

RESPECTER LA RÉGLEMENTATION !
Tenir votre chien en laisse ou en longe dans les bois et forêts en dehors des allées du 15 avril au 30 juin (période sensible pour la faune) et sur la plage en toute période

Pour plus d'informations :

 Agir pour la biodiversité
 Si vous trouvez un animal sauvage en détresse ou pour plus de conseils pour cohabiter avec la faune sauvage : **Contactez la LPO de votre secteur.**


CONTACTS

Des remarques, suggestions, demandes ?
N'hésitez pas à envoyer un courriel à travaux@lampaul-ploudalmezeau.bzh ou à contacter la mairie qui transmettra.